

Pour l'installateur spécialisé

Notice d'installation



calorMATIC 450
VRC 450

FR, BEfr, CHfr

Mentions légales

Type de document:	Notice d'installation
Produit:	calorMATIC 450 – Sonde extérieure VRC 693
Groupe cible:	Installateur spécialisé agréé
Langue:	FR
Numéro de document_version:	0020131991_01
Date de création:	24.05.2012

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon +49 21 91 18-0 ■ Telefax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Vaillant GmbH 2012

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite de la société Vaillant GmbH.

Toutes les désignations de produits contenues dans la présente notice ont été déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.

Sous réserve de modifications techniques.

Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	5	5	Installation électrique	14
1.1	Symboles et signes utilisés	5	5.1	Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 3-4-5 »	14
1.2	Respect des documents applicables	5	5.2	Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 24V=RT »	15
1.3	Conservation des documents	5	5.3	Raccordement de la sonde extérieure VRC 693	16
1.4	Validité de la notice.....	5	6	Mise en fonctionnement.....	17
2	Sécurité.....	6	6.1	Vue d'ensemble des possibilités de réglage avec l'installation assistée.....	17
2.1	Qualifications requises	6	7	Utilisation	17
2.2	Consignes générales de sécurité	6	7.1	Vue d'ensemble de l'accès technicien.....	18
2.3	Marquage CE.....	7	8	Fonctions de commande et d'affichage.....	21
2.4	Utilisation conforme aux prescriptions	8	8.1	Informations d'entretien.....	21
3	Vue d'ensemble des appareils	9	8.2	Configuration de l'installation, installation	21
3.1	Plaque signalétique	9	8.3	Configuration de l'installation, chaudière.....	23
3.2	Contenu de la livraison.....	9	8.4	Configuration de l'installation, circuit de chauffage.....	24
4	Montage.....	9	8.5	Configuration de l'installation, eau chaude sanitaire	28
4.1	Montage du régulateur dans le logement.....	10	8.6	Modification du code pour l'accès technicien.....	28
4.2	Intégration du régulateur dans l'appareil de chauffage.....	11	9	Dépannage	29
4.3	Montage de la sonde extérieure	12	9.1	Messages d'erreur	29
			9.2	Défauts	30

Sommaire





10	Mise hors fonctionnement	31
10.1	Remplacement du régulateur	31
10.2	Recyclage et mise au rebut.....	31
11	Service après-vente	32

1 Remarques relatives à la documentation

1.1 Symboles et signes utilisés

Symboles

Les symboles susceptibles d'apparaître sont les suivants :

	Symbole de mise en garde
	Symbole de remarque
	Symbole représentant une action requise
	Symbole représentant le résultat d'une action

1.2 Respect des documents applicables

- ▶ Lors du montage, respectez impérativement tous les manuels d'installation des composants de l'installation.

Ces manuels d'installation sont fournis avec les composants correspondants de l'installation ainsi qu'avec les accessoires complémentaires.

- ▶ Respectez en outre tous les manuels d'installation fournis avec les composants de l'installation.

1.3 Conservation des documents

Remise des documents

- ▶ Veuillez remettre les notices ainsi que tous les documents applicables et, le cas échéant, les outils nécessaires à l'utilisateur.

Disponibilité des documents

L'utilisateur se charge de conserver les documents afin qu'ils soient disponibles en cas de besoin.

1.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement à :

Référence

Belgique	0020124486
France	0020124486
Suisse	0020124486



2 Sécurité

2 Sécurité

2.1 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes disposant des qualifications suivantes.

2.1.1 Installateur spécialisé agréé

Seul un installateur spécialisé agréé est autorisé à procéder à l'installation, au montage et démontage, à la mise en service, à la maintenance, à la réparation et à la mise hors service de produits et d'accessoires Vaillant.



Remarque

De par sa formation, chaque installateur spécialisé est uniquement qualifié pour des travaux spécifiques. Il est uniquement autorisé à effectuer des travaux sur des appareils s'il dispose de la qualification requise.

Lors de leur travail, les installateurs sont tenus de respecter toutes les directives, normes, lois et autres prescriptions applicables.

2.2 Consignes générales de sécurité

2.2.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'appareil doit être installé par un installateur qualifié qui est responsable du respect des règlements, des normes et des directives.

- ▶ Lisez attentivement cette notice d'installation.
- ▶ Effectuez les opérations décrites dans cette notice d'installation.
- ▶ Lors de l'installation, observez les consignes de sécurité et les directives suivantes.

2.2.2 Danger mortel dû à des raccordements sous tension

Les travaux effectués dans le coffret de commande de la chaudière présentent un danger mortel par risque de choc électrique. Même si l'interrupteur principal est en position éteinte, les bornes de raccordement au réseau présentent une tension permanente.

- ▶ Avant d'effectuer les travaux nécessaires dans le coffret de commande de la chaudière, éteignez l'interrupteur principal.
- ▶ Débranchez la chaudière du réseau électrique. Pour ce faire, débranchez la prise ou mettez la chaudière hors tension via un dispositif de coupure avec distance de



coupure minimale de 3 mm (par ex. fusibles ou disjoncteur).

- ▶ Vérifiez que la chaudière est bien hors tension.
- ▶ Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en service.
- ▶ N'ouvrez le coffret de commande que si la chaudière est hors tension.

2.2.3 Risque d'ébullition avec l'eau chaude

Il existe un risque d'ébullition aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourrent un risque même avec des températures moins élevées.

- ▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

2.2.4 Dommages matériels en cas de pièce de montage inadaptée

Si vous installez le régulateur dans une pièce humide, le système électronique risque de subir des dommages sous l'effet de l'humidité.

- ▶ Installez le régulateur uniquement dans des locaux secs.

2.2.5 Danger en cas de dysfonctionnement

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage se trouve dans un état techniquement irréprochable.
- ▶ Assurez-vous qu'aucun dispositif de sécurité et de surveillance ne soit retiré, court-circuité ou mis hors fonction.
- ▶ Remédiez immédiatement à tous les défauts et dommages compromettant la sécurité.
- ▶ Installez le régulateur de sorte qu'il ne soit pas masqué par un meuble, des rideaux ou un quelconque objet.
- ▶ Si la régulation par sonde ambiante est activée, informez l'utilisateur que toutes les soupapes des radiateurs doivent être entièrement ouvertes dans la pièce où est monté le régulateur.
- ▶ N'utilisez pas les bornes libres des appareils comme bornes de soutien pour le câblage.
- ▶ Posez les câbles de raccordement de 230 V et les câbles de sonde ou de bus séparément à partir d'une longueur de 10 m.

2.3 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences élémentaires des directives suivantes, conformément à la désignation de type :



2 Sécurité

- Directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CE du Parlement européen et du Conseil)
- Directive basse pression (directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil)

2.4 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce régulateur est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.

Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Le régulateur sert à piloter une installation de chauffage avec chaudière Vaillant et interface eBus, en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

Le régulateur peut aussi piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé à l'installation.

Le fonctionnement avec les composants et accessoires suivants est admissible :

- Ballon d'eau chaude sanitaire (conventionnel)

Usage non conforme aux prescriptions

Tout usage autre que l'usage conforme aux prescriptions ou tout usage qui en dépasserait le cadre est considéré comme non conforme aux prescriptions. Tout usage directement commercial ou industriel est également considéré comme

non conforme. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages en résultant. L'opérateur est seul responsable du risque encouru.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

L'utilisation conforme comprend :

- le respect des manuels d'utilisation, d'installation et d'entretien du produit Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et d'entretien présentées dans les notices.

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur la face arrière du système électronique du régulateur (carte de circuit imprimé) et n'est plus accessible de l'extérieur après avoir intégré le régulateur dans l'appareil de chauffage ou l'avoir monté sur un mur de l'habitation.

Les données figurant sur la plaque signalétique sont les suivantes :

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	Pour identification
calorMATIC XXX	Désignation de l'appareil
V	Tension de service
mA	Consommation électrique
Marquage CE	Appareil conforme aux normes et directives européennes
Benne à ordures	Mise au rebut de l'appareil dans les règles de l'art

3.2 Contenu de la livraison

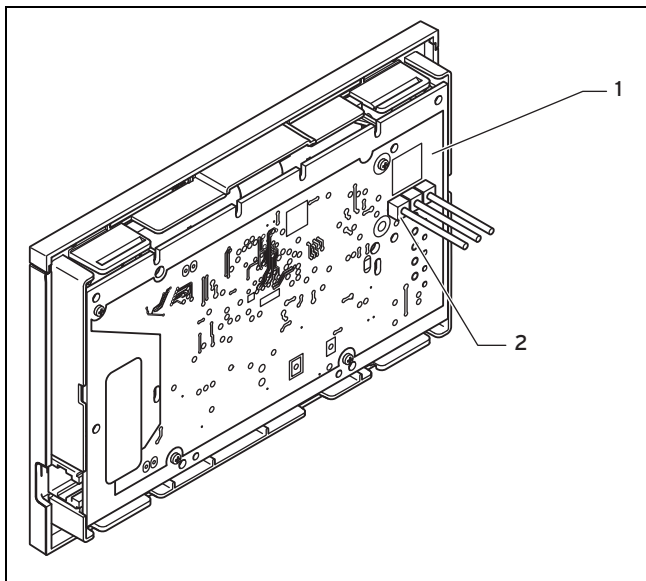
Quantité	Composant
1	Régulateur
1	Sonde extérieure VRC 693
1	Matériel de fixation (2 vis et 2 chevilles)
1	Connecteur encartable à 6 pôles
1	Réglette à broches 3 pôles
1	Notice d'emploi
1	Notice d'installation

4 Montage

Vous pouvez intégrer le régulateur dans l'appareil de chauffage ou le monter séparément sur un mur de l'habitation.

4 Montage

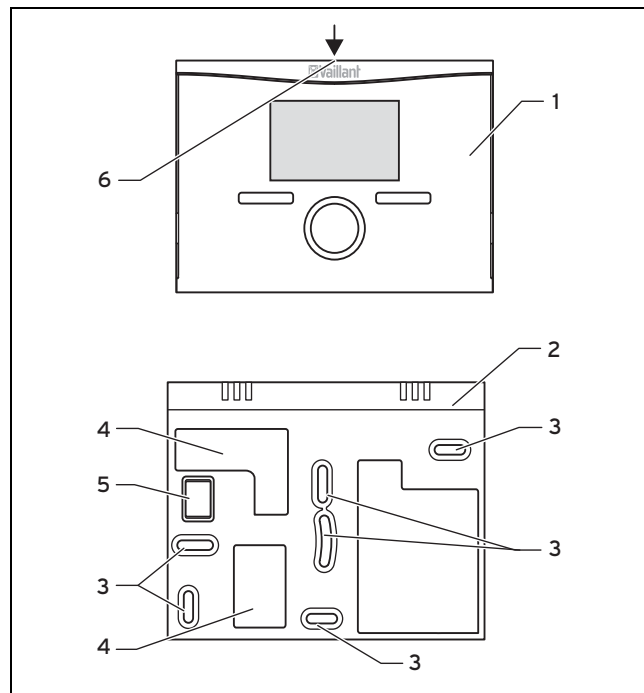
4.1 Montage du régulateur dans le logement



1 Platine du régulateur 2 Réglette à broches 3 pôles

1. Vérifiez s'il y a une réglette à broches à 3 pôles branchée sur la platine du régulateur.
Il y a une réglette à broches à 3 pôles branchée sur la platine du régulateur.
▶ Retirez la réglette à broches à 3 pôles.

2. Placez le régulateur sur un mur intérieur du séjour, de sorte qu'il puisse mesurer efficacement la température ambiante.
– Hauteur: $\approx 1,5$ m



1 Régulateur 2 Socle mural
3 Orifices de fixation

- | | |
|------------------------------------|--|
| 4 Orifices pour traversée de câble | 5 Réglette à broches avec bornes pour câble eBUS |
| | 6 Fente pour tournevis |
3. Repérez un emplacement approprié sur le mur. Tenez compte du câblage pour la connexion eBUS.
 4. Percez deux trous après avoir repéré l'emplacement des orifices de fixation **(3)**.
 - Diamètre de l'orifice de fixation: 6 mm
 5. Faites passer le câble eBUS dans une des traversées de câble **(4)**.
 6. Insérez les chevilles fournies.
 7. Fixez le socle mural à l'aide des vis fournies.
 8. Branchez le câble eBUS sur le bornier. (→ page 14)
 9. Insérez avec précaution le régulateur dans le socle mural. Veillez à ce que la réglette à broches **(5)** du socle mural se trouve bien en face de l'élément de raccordement prévu sur le régulateur.
 10. Enfoncez le régulateur dans le socle mural avec précaution jusqu'à ce que les languettes s'enclenchent avec un déclic.

4.2 Intégration du régulateur dans l'appareil de chauffage



Remarque

En cas d'intégration du régulateur dans le coffret de commande de l'appareil de chauffage, observez les consignes relatives au montage d'un régulateur figurant dans la notice d'installation de l'appareil de chauffage.

1. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
2. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
3. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
4. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.
5. Ouvrez le cas échéant le panneau frontal de l'appareil de chauffage.
6. Retirez le panneau de commande de l'appareil de chauffage, à l'emplacement prévu pour le régulateur.
7. Retirez avec précaution le régulateur du socle mural .
8. **Alternative 1 / 2**

Conditions: Raccord enfichables verticaux avec broches dans le boîtier de commande.

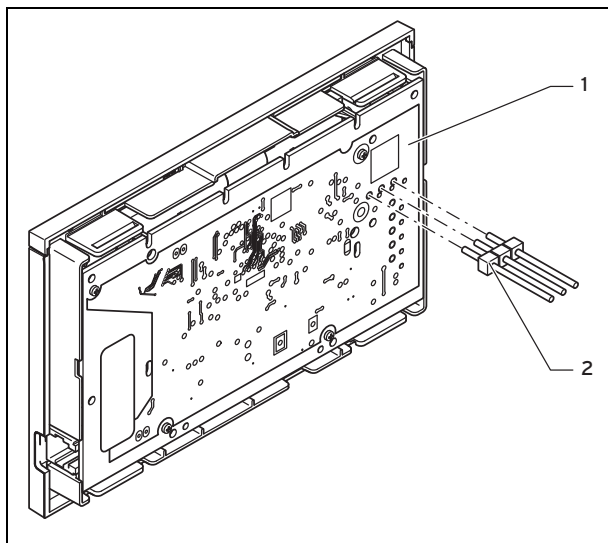
- Retirez la réglette à broches à 3 pôles le cas échéant.

4 Montage

- ▶ Pressez avec précaution le régulateur dans la connexion enfichable du coffret de commande.

8. Alternative 2 / 2

Conditions: Raccord enfichables horizontaux sans broches dans le coffret de commande.



1 Platine du régulateur

2 Réglette à broches
3 pôles

- ▶ Enfichez la réglette à broches à 3 pôles fournie avec le régulateur en plaçant les extrémités courtes dans les 3 ouvertures horizontales sur la carte du régulateur.

- ▶ Pressez avec précaution le régulateur en plaçant la réglette à broches dans la connexion enfichable du coffret de commande.

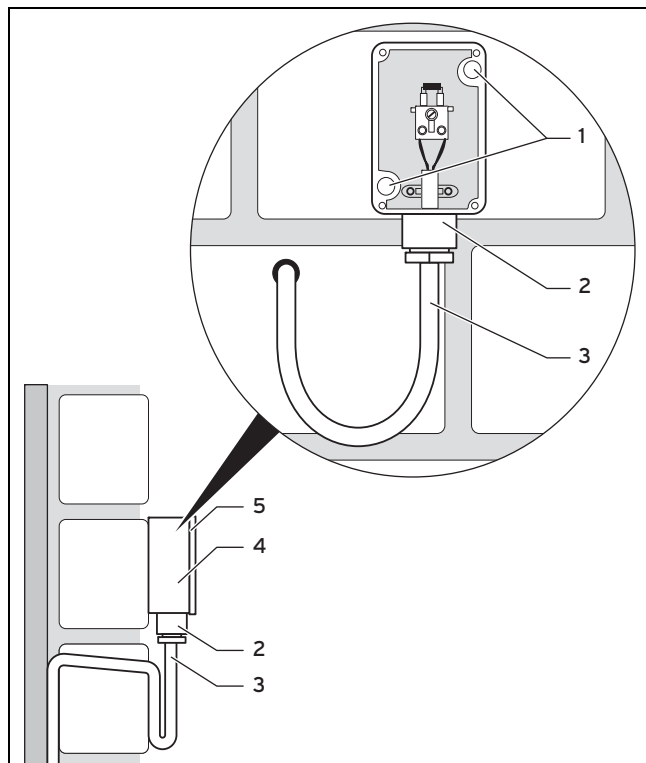
9. Montez la sonde extérieure. (→ page 12)
10. Raccordez la sonde extérieure.
11. Mettez l'appareil de chauffage sous tension.
12. Mettez l'appareil de chauffage en service.
13. Refermez le cas échéant le panneau frontal de l'appareil de chauffage.

4.3 Montage de la sonde extérieure

Les conditions applicables à l'emplacement de montage sont les suivantes :

- pas d'emplacement particulièrement abrité du vent
- pas d'exposition particulière aux courants d'air
- pas d'exposition au rayonnement solaire direct
- pas d'influence de sources de chaleur
- une façade nord ou nord-ouest
- positionnement aux 2/3 de la hauteur de la façade si le bâtiment comporte jusqu'à 3 étages
- positionnement entre le 2e et le 3e étage pour les bâtiments qui comportent plus de 3 étages

4.3.1 Installation de la sonde extérieure VRC 693



1 Orifices de fixation

2 Écrou-raccord pour traversée de câble

- | | |
|---|-------------------------|
| 3 Câble de raccordement avec boucle anti-goutte | 4 Socle mural |
| | 5 Couverture du boîtier |

1. Repérez un emplacement approprié sur le mur. Ce faisant, tenez compte du câblage prévu pour la sonde extérieure.
2. Le câble de raccordement doit être posé, sur place, **(3)** avec une légère inclinaison vers l'extérieur et doit comporter un anneau d'écoulement.
3. Ôtez le couvercle du châssis **(5)** de la sonde extérieure.
4. Percez deux trous après avoir repéré l'emplacement des orifices de fixation **(1)**.
 - Diamètre de l'orifice de fixation: 6 mm
5. Insérez les chevilles fournies.
6. Fixez le socle mural **(4)** au mur au moyen de deux vis. Le passage de câble doit être orienté vers le bas.
7. Desserrez légèrement l'écrou-raccord **(2)**, puis insérez le câble de raccordement, par le bas, dans le passage de câble.
8. Raccordez la sonde extérieure **VRC 693**. (→ page 16)
9. Resserrez l'écrou-raccord **(2)**.
 - ◁ Le joint du passage de câble s'adapte au diamètre du câble utilisé.
 - Diamètre du câble de raccordement: 4,5 ... 10 mm
10. Placez le joint entre le socle mural et le couvercle du châssis.
11. Pressez le couvercle du châssis sur le socle mural jusqu'à ce que le couvercle du châssis s'emboîte.
12. Vissez le couvercle du châssis.

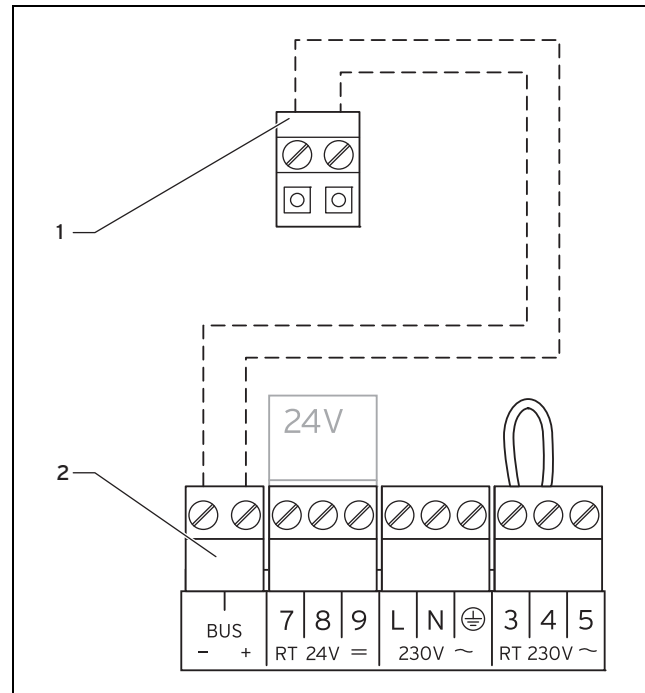
5 Installation électrique

5 Installation électrique

Il n'est pas nécessaire de faire attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. La communication n'est pas entravée si vous inversez les deux connexions.

5.1 Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 3-4-5 »

1. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
2. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
3. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
4. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.

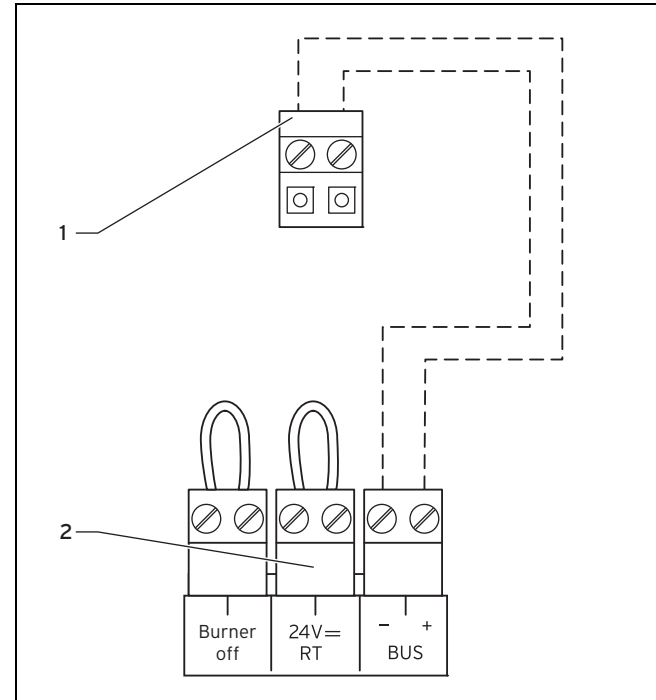


- 1 Bornier du régulateur
- 2 Bornier de l'appareil de chauffage
5. Vérifiez qu'il y a un pont entre les bornes 3 et 4 de la carte à circuit imprimé du boîtier de commande. Si nécessaire, placez un pont entre les bornes 3 et 4.
6. Branchez le câble eBUS au niveau du bornier (1) du socle mural du régulateur.

7. Branchez le câble eBUS au niveau du bornier de l'appareil de chauffage **(2)**.

5.2 Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 24V=RT »

1. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
2. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
3. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
4. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.



1 Bornier du régulateur

2 Bornier de l'appareil de chauffage

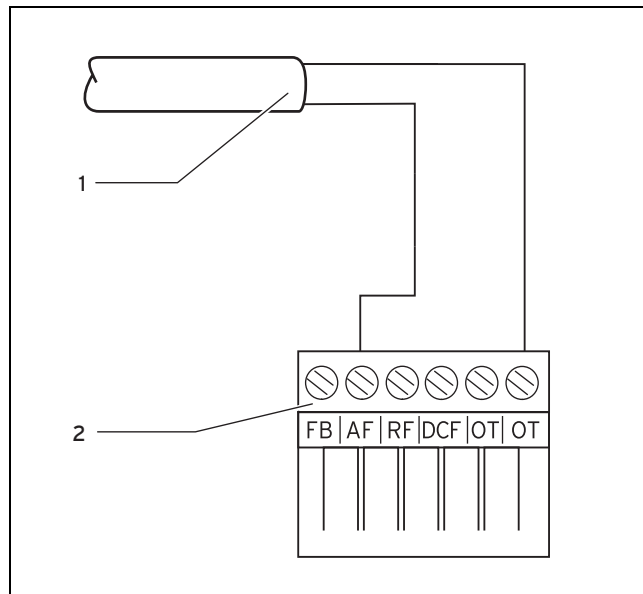
5. Vérifiez qu'il y a un pont entre les bornes 24V=RT de la carte à circuit imprimé du boîtier de commande. Si nécessaire, placez un pont entre les bornes 24V=RT.

5 Installation électrique

6. Branchez le câble eBUS au niveau du bornier **(1)** du socle mural du régulateur.
7. Branchez le câble eBUS au niveau du bornier de l'appareil de chauffage **(2)**.

5.3 Raccordement de la sonde extérieure VRC 693

1. Coupez l'alimentation électrique de la chaudière.
2. Débranchez la chaudière du réseau électrique. Pour ce faire, débranchez la prise ou mettez la chaudière hors tension via un dispositif de coupure avec distance de coupure minimale de 3 mm.
3. Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en service.
4. Vérifiez que la chaudière est bien hors tension.



- 1 Câble de raccordement à la sonde extérieure **VRC 693**
 - 2 Connecteur encartable à 6 pôles pour emplacement X41 (appareil de chauffage)
5. Raccordez le câble de raccordement à la borne de la sonde extérieure **(1)**.
 6. Raccordez le câble de raccordement au connecteur latéral 6 pôles **(2)**.

7. Introduisez le câble de raccordement avec le connecteur latéral 6 pôles du coffret de commande de la chaudière.
8. Branchez le connecteur 6 pôles **(2)** dans la fente X41 du circuit imprimé du coffret de commande.

6 Mise en fonctionnement

Si vous mettez le régulateur en fonctionnement pour la première fois après l'installation électrique ou après un remplacement, l'assistant d'installation est démarré automatiquement. L'installation assistée vous permet de procéder aux principaux réglages de l'installation de chauffage.



Remarque

Pour que la température de production d'eau chaude et celle du circuit de chauffage soient pilotées exclusivement par le régulateur, il faut régler la température au maximum au niveau de l'appareil de chauffage. Pour cela, il faut tourner les boutons de l'appareil de chauffage à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.

L'installation assistée vous permet de procéder aux principaux réglages de l'installation de chauffage.

Vous trouverez dans la notice d'emploi du régulateur des informations concernant le concept d'utilisation, un exemple de commandes ainsi que la structure des menus.

Tous les réglages que vous avez effectués par l'intermédiaire de l'installation assistée peuvent être modifiés ultérieurement en passant par le niveau réservé à l'installateur **Accès technicien**. Les possibilités de visualisation et de réglage du niveau réservé à l'installateur figurent dans la section intitulée Niveau à accès réservé à l'installateur spécialisé (→ page 18).

6.1 Vue d'ensemble des possibilités de réglage avec l'installation assistée

Réglage	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage
Langue	Langues au choix	Allemand	
Ballon ECS	Actif, Inactif	Actif	

7 Utilisation

Le régulateur dispose de deux niveaux de commande, le niveau d'accès destiné à l'utilisateur et le niveau d'accès destiné à l'installateur agréé.

Les possibilités de réglage et de relevé pour l'utilisateur, le concept de commande ainsi qu'un exemple de commande sont présentés dans le manuel d'utilisation du régulateur.

7 Utilisation

7.1 Vue d'ensemble de l'accès technicien

Pour accéder aux fonctions de réglages et de relevé, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** et l'élément de liste **Accès technicien**.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Accès technicien →						
Saisie du code d'accès	000	999		1	000	
Accès technicien → Informations d'entretien → Donner contact →						
Entreprise	1	11	Caractères	A à Z, 0 à 9, espace		
Téléphone	1	12	Caractères	0 à 9, espace tiret		
Accès technicien → Informations d'entretien → Date de visite →						
Prochaine visite le			Date			
Accès technicien → Configuration de l'installation →						
Installation						
État actuel	Valeur actuelle*					
* En l'absence d'erreur, l'état actuel indiqué est Ok . En présence d'une erreur, le paramètre indique pas OK et il est possible de relever le message de défaut correspondant (chapitre Messages d'erreur).						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Pression d'eau	Valeur actuelle		bar			
Eau chaude sanitaire	Valeur actuelle		°C			
Retard fonc. anti-gel	0	12	h	1	4	
Pré-chauffage max.	0	300	min	10	0	
Précoupure max.	0	120	min	10	0	
Modules additionnels	Afficher			Version logicielle		
Chaudière 1						
Etat actuel	Valeur actuelle			Arrêt, Chauffage, ECS		
VF 1 (Sonde de départ 1)	Valeur actuelle					
CIRCUIT 1						
Mode AUTO jusqu'au	Valeur actuelle		h:min			
Température de confort	5	30	°C	0,5	20	
Température de nuit	5	30	°C	0,5	15	
Temp. d'eau désirée	Valeur actuelle		°C			
Temp. d'eau actuelle	Valeur actuelle		°C			
Régulation par sonde ambiante				Aucune, Régulateur, Thermost.	Aucun	
Compensation été	-3	30	K	1	1	

* En l'absence d'erreur, l'état actuel indiqué est **Ok**. En présence d'une erreur, le paramètre indique **pas OK** et il est possible de relever le message de défaut correspondant (chapitre Messages d'erreur).

7 Utilisation

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Courbe de chauffage	0,20	4,0		0,05	1,2	
Temp. minimum	15	90	°C	1	15	
Mode Arrêt				Eco, Temp. réduit, « Anti-gel »	Eco	
Autres fonctions	Fonction actuelle				Aucun	
Eau chaude sanitaire						
Ballon ECS	Inactif	Actif		Actif, Inactif	Actif	
Température désirée	35	70	°C	1	60	
Température actuelle	Valeur actuelle		°C			
Accès technicien → Changer le code d'accès →						
Nouveau code d'accès	000	999		1	000	
* En l'absence d'erreur, l'état actuel indiqué est Ok . En présence d'une erreur, le paramètre indique pas OK et il est possible de relever le message de défaut correspondant (chapitre Messages d'erreur).						

8 Fonctions de commande et d'affichage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Les mentions entre crochets indiquent le niveau où se trouve la fonction.

La touche de sélection gauche **Menu** et l'élément de liste **Accès technicien** vous permettent de régler les fonctions de commande et d'affichage.

8.1 Informations d'entretien

8.1.1 Contact

Menu → **Accès technicien** → **Informations d'entretien** → **Contact**

- Vous pouvez entrer vos données de contact (nom de la société et numéro de téléphone) dans le régulateur.
- Lorsque l'entretien est parvenu à échéance, l'utilisateur peut consulter vos coordonnées à l'écran du régulateur.

8.1.2 Enregistrement de la date de visite

Menu → **Accès technicien** → **Informations d'entretien** → **Date de visite**

- Vous pouvez enregistrer dans le régulateur la date (jour, mois, année) pour la prochaine maintenance périodique.

Lorsque l'intervention d'entretien est parvenue à échéance, la mention **Entretien chaudière 1** apparaît dans l'affichage de base du régulateur.

Si une date de visite est enregistrée dans la chaudière, la mention **Entretien chaudière 1** apparaît sur l'appareil de chauffage à l'échéance de cette date.

Le message est désactivé lorsque :

- la date se trouve dans le futur,
- la date initiale 01.01.2011 est réglée.



Remarque

Pour savoir quelle doit être la date de visite à enregistrer, reportez-vous à la notice de la chaudière.

8.2 Configuration de l'installation, installation

8.2.1 Visualisation de l'état de l'installation

Menu → **Accès technicien** → **Config. de l'installation** [**Installation** ----] → **Etat actuel**

- Cette fonction permet de relever l'état de l'installation de chauffage. En l'absence de défaut, le message **OK** s'affiche. En présence d'un défaut, l'état indiqué est **Défaut**. La liste des messages d'erreur (→ page 29) s'affiche si vous appuyez sur la touche de sélection droite.

8 Fonctions de commande et d'affichage

8.2.2 Visualisation de la pression d'eau de l'installation de chauffage

Menu → **Accès technicien** → **Config. de l'installation [Installation ----]** → **Pression d'eau**

- Cette fonction permet de relever la pression d'eau de l'installation de chauffage.

8.2.3 Relevé de l'état de la production d'eau chaude

Menu → **Accès technicien** → **Config. de l'installation [Installation ----]** → **Eau chaude san.**

- Cette fonction vous permet de relever l'état de la production d'eau chaude, ou « préparation » (**Chargée, En charge**).

8.2.4 Réglage de la temporisation de la protection antigél

Menu → **Accès technicien** → **Config. de l'installation [Installation ----]** → **Retard fonc. antigél**

- Cette fonction vous permet de retarder l'activation de la fonction de protection antigél en réglant une temporisation.

La fonction de protection antigél protège du gel tous les circuits de chauffage raccordés à l'installation si celle-ci

est en mode **Arrêt** ou **Eco**. (en dehors des plages horaires programmées).

Si la température extérieure descend en dessous de 3 °C, la température ambiante désirée est réglée sur la température de réduit paramétrée. La pompe de chauffage se met en marche.

Si la température ambiante mesurée est inférieure à la température de réduit paramétrée, la protection antigél se déclenche également (indépendamment de la température extérieure mesurée).

Si vous réglez une temporisation, la fonction de protection antigél est désactivée pendant cette durée. Cette fonction n'est disponible que si la fonction **Mode Arrêt** est réglée sur **Eco**. ou **Antigél**.

8.2.5 Réglage du temps de préchauffage maximal

Menu → **Accès technicien** → **Config. de l'installation [Installation ----]** → **Optimis. démar.**

- Cette fonction vous permet de démarrer la fonction de chauffage des circuits de chauffage pendant une durée donnée avant la première plage horaire de la journée, afin que la température ambiante désirée soit atteinte dès le début de la première plage horaire.

Le début du chauffage est défini en fonction de la température extérieure (TE) :

- $TE \leq -20$ °C : durée du temps de préchauffage réglée
- $TE \geq +20$ °C : pas de préchauffage

Un calcul linéaire a lieu pour la durée du préchauffage entre ces deux valeurs.

8.2.6 Réglage du temps de précoupure maximal

Menu → Accès technicien → Config. de l'installation [Installation ----] → Pré-coupure max.

- Cette fonction vous permet d'éviter un réchauffement inutile de l'installation de chauffage juste avant un temps d'abaissement défini en spécifiant un temps de précoupure (coupure anticipée).

Le régulateur calcule la durée effective en fonction de la température extérieure une fois que vous avez réglé l'intervalle de temps maximal souhaité par l'utilisateur.

La durée du temps de précoupure est déterminée en fonction de la température extérieure (TE) :

$TE \leq -20 \text{ °C}$: pas de précoupure

$TE \geq +20 \text{ °C}$: temps de précoupure maximal réglé

Un calcul linéaire a lieu pour la durée du temps de précoupure entre ces deux seuils.



Remarque

Le calcul s'effectue pour le jour entamé. L'heure de démarrage au plus tôt est 0h00. Pour un temps de précoupure réglé sur 120 minutes et une plage horaire de 0h00 à 1h00, le temps de précoupure ne démarre pas à 23h00 le jour précédent, mais seulement à 0h00.

8.2.7 Relevé de la version logicielle

Menu → Accès technicien → Config. de l'installation [Installation ----] → Modules additionnels

- Cette fonction vous permet de relever les versions logicielles de l'écran et de la chaudière.

8.3 Configuration de l'installation, chaudière

8.3.1 Visualisation de l'état de la chaudière

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Chaudière 1 ----] → Etat actuel

- Cette fonction vous permet de relever l'état actuel de la chaudière (appareil de chauffage) : **Arrêt**, **Chauffage** (mode de chauffage), **ECS** (production d'eau chaude).

8.3.2 Visualisation de la valeur de la sonde de température VF1

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Chaudière 1 ----] → Sonde de départ 1

- Cette fonction vous permet de relever la valeur actuelle de la sonde de départ 1.

8 Fonctions de commande et d'affichage

8.4 Configuration de l'installation, circuit de chauffage

8.4.1 Visualisation de la fin de la plage horaire actuelle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → AUTO jusqu'à

- Cette fonction vous permet de définir si le **mode Automatique** doit être activé pour une plage horaire donnée, mais aussi de spécifier sa durée. Pour cela, le régulateur doit être en **mode Automatique**. L'indication s'effectue en h:min.

8.4.2 Réglage de la température de confort

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Température de confort

- Cette fonction vous permet de régler la température de confort désirée pour le circuit de chauffage.

8.4.3 Réglage de la température réduite

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Température de réduit

- Cette fonction vous permet de régler la température réduite désirée pour le circuit de chauffage.

La température réduite est la température à laquelle le chauffage doit être abaissé lorsque les besoins en chaleur sont faibles (p. ex. la nuit).

8.4.4 Visualisation de la température d'eau désirée

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Temp. d'eau désirée

- Cette fonction vous permet de relever la température d'eau désirée pour le circuit de chauffage.

8.4.5 Visualisation de la température d'eau actuelle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Temp. d'eau actuelle

- Cette fonction vous permet de relever la température d'eau actuelle du circuit de chauffage.

8.4.6 Activation de la régulation par sonde ambiante

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Régul. d'ambiance

- Cette fonction vous permet de définir si la sonde de température intégrée dans le régulateur doit être utilisée.

Prérequis : le régulateur ne doit pas être installé dans l'appareil de chauffage, mais sur un mur.

Aucune : la sonde de température n'est pas prise en compte dans la régulation.

Régulateur : la sonde de température intégrée mesure la température ambiante actuelle dans la pièce de référence. Cette valeur est comparée à la température ambiante désirée. En cas de différence, la température de départ est ajustée par l'intermédiaire de ce que l'on appelle la « température ambiante de consigne effective ». Température ambiante de consigne effective = température ambiante désirée réglée + (température ambiante désirée réglée - température ambiante mesurée). Le régulateur utilise la température ambiante de consigne effective à la place de la température ambiante désirée réglée.

Thermostat : fonction identique à la fonction régulateur, à la différence que le circuit de chauffage est coupé si la température ambiante mesurée est supérieure de + 3/16 K à la température ambiante désirée réglée. Si la température ambiante baisse de nouveau à + 2/16 K sous la température ambiante désirée, le circuit de chauffage est réenclenché. L'utilisation de la régulation par sonde ambiante permet d'obtenir, en relation avec un choix judicieux de la courbe de chauffage, une régulation optimale de l'installation de chauffage.

8.4.7 Activation du mode été automatique

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Compensation été

- Cette fonction vous permet de spécifier si le régulateur est habilité à basculer de manière autonome en mode **Été** en fonction du calcul de température pour le circuit de chauffage. Le régulateur reste en mode automatique.

Vous activez la fonction en réglant une valeur de référence (° K). Le régulateur active le mode Été si la température extérieure est supérieure ou égale à la température ambiante désirée + la valeur de correction réglée. La température ambiante désirée peut correspondre à la température réduite de nuit et à la température de confort dans la journée. Le régulateur désactive le mode Été lorsque la température extérieure est inférieure à la température ambiante désirée + la valeur de référence réglée -1 K.

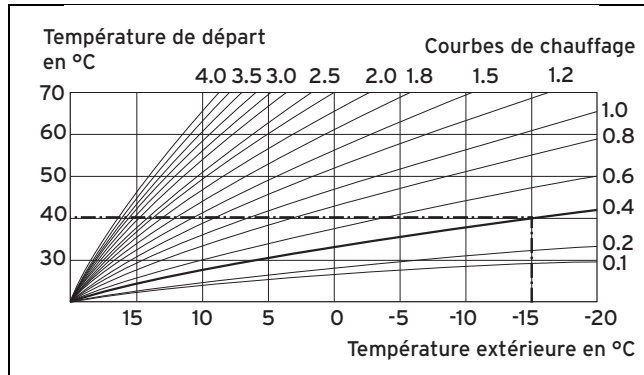
8.4.8 Réglage de la courbe de chauffe

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Courbe de chauffe

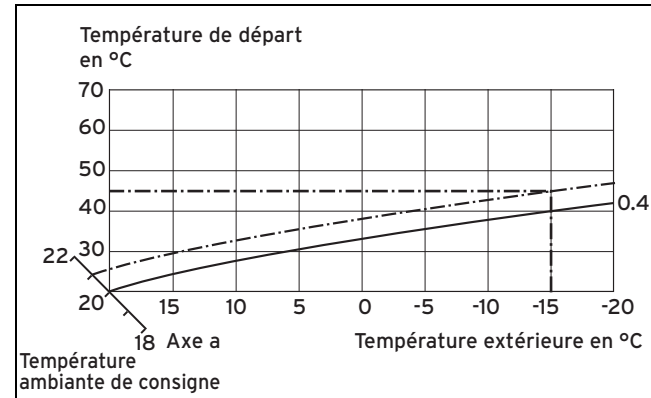
- Si le réglage de la courbe de chauffe n'est pas suffisant pour réguler la température de la pièce d'habitation selon les souhaits de l'utilisateur, vous pouvez adapter le réglage de la courbe de chauffe effectué lors de l'installation.

8 Fonctions de commande et d'affichage

Si vous activez la fonction **Courbe chauff. adapt.**, la valeur de la courbe de chauffe est adaptée en fonction de l'isolation du bâtiment.



La figure illustre les courbes de chauffe possibles pour une température ambiante désirée de 20 °C. Si la courbe de chauffe 0.4 est sélectionnée, par exemple, la température de départ est réglée sur 40 °C lorsque la température extérieure est de -15 °C.



Si la courbe de chauffe sélectionnée est la courbe 0.4 et que la température ambiante désirée n'est pas 20 °C, mais 21 °C, la courbe de chauffe se déplace comme représenté sur la figure. La courbe de chauffe se déplace selon un axe de 45° en fonction de la valeur de la température ambiante désirée. Cela signifie qu'à une température extérieure de -15°C, la régulation garantit une température de départ de 45°C.

8.4.9 Réglage de la température de départ minimale pour le circuit de chauffage

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Temp. minimum

- Cette fonction permet de spécifier une température de départ minimale pour le circuit de chauffage. Le régu-

lateur ne peut pas aller en dessous de cette valeur. Le régulateur compare la température de départ calculée à la valeur de température minimale réglée et, en cas de différence, effectue la régulation sur la valeur la plus grande.

8.4.10 Visualisation de l'état des modes de fonctionnement spéciaux

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Autres fonctions

- Cette fonction vous permet de savoir si un mode spécial (autres fonctions) comme **Fête**, etc. est actuellement activé pour un circuit de chauffage.

8.4.11 Spécification des comportements de régulation en dehors des plages horaires

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Mode Arrêt

- Cette fonction permet de spécifier séparément le comportement du régulateur en mode automatique pour le circuit de chauffage en dehors des plages horaires actives. Réglage d'usine : **Eco**

Il est possible de sélectionner trois comportements de régulation, qui peuvent être ajustés encore plus précisément en utilisant une régulation d'ambiance.

- Protection antigel : la fonction de chauffage est coupée et la fonction de protection antigel est active. La pompe de chauffage est désactivée. La température extérieure est surveillée. Si la température extérieure descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la pompe de chauffage pendant 10 minutes une fois la temporisation de la protection antigel écoulée. Après l'écoulement du temps, le régulateur contrôle si la température de départ est inférieure à 13 °C. Si la température est supérieure à 13 °C, la pompe de chauffage s'arrête. Si la température est inférieure à 13 °C, le régulateur active la fonction de chauffage et déverrouille la pompe de chauffage. Le régulateur active la température ambiante de consigne sur 5 °C et contrôle à nouveau si la température extérieure a atteint 4 °C. Si la température extérieure est supérieure à 4 °C, il désactive la fonction de chauffage et coupe la pompe de chauffage.
- Eco : la fonction de chauffage est désactivée. La température extérieure est surveillée. Si la température extérieure baisse en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage après l'écoulement de la temporisation de la protection antigel. La pompe de chauffage est déverrouillée. Le régulateur régule la température ambiante de consigne en fonction de la **température de réduit**. Malgré la fonction de chauffage activée, le brûleur est uniquement actif en cas de besoin. La fonction de chauffage reste activée jusqu'à ce que la température extérieure dépasse 4 °C ; le régulateur désactive ensuite à nouveau la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.

8 Fonctions de commande et d'affichage

- Température de réduit : la fonction de chauffage est enclenchée et la température ambiante de consigne correspond à la **température réduite**. Le circuit est donc régulé en fonction de la **température réduite**.

8.5 Configuration de l'installation, eau chaude sanitaire

8.5.1 Réglage du ballon d'eau chaude sanitaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Ballon ECS

- Cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver un ballon pour l'eau chaude sanitaire.

Ce paramètre doit toujours rester activé en présence d'un ballon au sein de l'installation de chauffage.

8.5.2 Réglage de la température de consigne pour le ballon d'eau chaude sanitaire (température d'eau chaude désirée)

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Temp. désirée

- Cette fonction vous permet de définir la température de consigne pour un ballon d'eau chaude sanitaire raccordé (**Température désirée eau chaude sanitaire**). Paramétrez la température désirée au niveau du régulateur de

façon à couvrir tout juste les besoins en chaleur de l'utilisateur.

La température pour le ballon d'eau chaude sanitaire doit être réglée sur la valeur maximale au niveau de l'appareil de chauffage.

8.5.3 Visualisation de la température réelle du ballon d'eau chaude sanitaire

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Eau chaude sanitaire ----] → Temp. actuelle

- Cette fonction vous permet de visualiser la température mesurée dans le ballon d'eau chaude sanitaire.

8.6 Modification du code pour l'accès technicien

Menu → Accès technicien → Changer le code d'accès

- Cette fonction vous permet de modifier le code d'accès au niveau de commande **Accès technicien**.

Si le code n'est plus disponible, vous devez réinitialiser le régulateur (retour aux réglages d'usine) afin d'accéder de nouveau au niveau réservé à l'installateur.

9 Dépannage

9.1 Messages d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur apparaît sur l'écran du régulateur à la place de l'affichage de base. La touche de sélection **Retour** permet de revenir à l'affichage de base.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des messages d'erreur actuels avec l'option suivante :

Menu → **Informations** → **Etat de l'installation** → **Etat actuel** [pas ok]

- En présence d'une erreur, l'état indiqué est **Défaut**. Dans ce cas, la touche de sélection droite est associée à la fonction **Afficher**. Une pression sur la touche de sélection droite vous permet d'afficher la liste des messages d'erreur.



Remarque

Les messages d'erreur de la liste n'apparaissent pas tous automatiquement à l'écran.

Affichage	Signification	Appareils raccordés	Cause
Erreur chaudière 1	Dysfonctionnement de la chaudière 1	Chaudière 1	Voir la notice de la chaudière
Erreur de communication chaudière 1	Défaut de raccordement de la chaudière 1	Chaudière 1	Câble défectueux, connecteur pas correct

9 Dépannage

9.2 Défauts

Défaut	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière– Contrôler l'alimentation électrique de la chaudière
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière
Pas de modification de l'affichage en agissant sur les touches de sélection	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière

10 Mise hors fonctionnement

10.1 Remplacement du régulateur

1. Si vous devez remplacer le régulateur, mettez l'installation de chauffage hors fonctionnement.
2. Suivez les instructions de mise hors fonctionnement figurant dans la notice de l'appareil de chauffage.
3. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
4. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
5. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
6. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.

10.1.1 Retrait du régulateur hors du mur

1. Introduisez le tournevis dans la fente du socle mural .
2. Retirez avec précaution le régulateur du socle mural .
3. Débranchez le câble eBUS de la réglette à broches du régulateur et du bornier de l'appareil de chauffage.
4. Dévissez le socle mural du mur.

10.1.2 Démontage hors de l'appareil de chauffage

1. Ouvrez le cas échéant le panneau frontal de l'appareil de chauffage.
2. Retirez avec précaution le régulateur du coffret de commande de l'appareil de chauffage.
3. Débranchez le connecteur encartable à 6 pôles au niveau de l'emplacement X41 de l'appareil de chauffage.
4. Fermez le cas échéant le panneau frontal de l'appareil de chauffage.

10.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur et son emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil



Si votre appareil Vaillant porte ce symbole, cela signifie qu'il ne pourra pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il sera devenu inutilisable.

- Dans ce cas, vous devez faire en sorte que votre appareil Vaillant et ses éventuels accessoires soient déposés dans un point de collecte adapté lorsqu'ils seront devenus inutilisables.

Cet appareil Vaillant relève de la législation relative à la mise en circulation, à la reprise et à la mise au rebut des appareils électriques et électroniques dans le respect de l'en-

11 Service après-vente

vironnement (législation relative aux appareils électriques et électroniques). À ce titre, il doit pouvoir être déposé gratuitement dans un point de collecte mis à disposition par la commune.

Emballage

La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation qui a installé l'appareil.

11 Service après-vente

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne

Suisse

Service après-vente tél.: +41 26 409 72-17

Service après-vente tél: +41 26 409 72-19

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgique

Service après-vente: +32 2 334 93 52

0020131991_01

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone +33 1 49 74 11 11 ■ Fax +33 1 48 76 89 32

Assistance technique +33 826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers +33 9 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. +32 2 334 93 00 ■ Fax +32 2 334 93 19

Kundendienst +32 2 334 93 52 ■ Service après-vente +32 2 334 93 52

Klantendienst +32 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. +41 26 409 72-10 ■ Fax +41 26 409 72-14

Service après-vente tél. +41 26 409 72-17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

